

Une PROPOSITION FRANÇAISE de RÉVISION DU RÉGLEMENT 261/2004 sur les droits et obligations des PASSAGERS AÉRIENS

IFURTA (Pôle Transports) avec le concours de la Société française de droit aérien et spatial (SFDAS)

REMISE DU RAPPORT ET DISCUSSION

Vendredi 31 mai 2024 à l'Université d'Aix-Marseille

Marseille, Palais du Pharo, amphithéâtre Touze (bâtiment C), 14h-16h30

sous la direction de **Nicolas Balat**, directeur de l'IFURTA (Pôle Transports)
et **Laurent Siguirt**, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

Inscription (avant le 20 mai 2024) : lia.silva@univ-amu.fr

La manifestation sera suivie du **Gala annuel du Pôle Transports** (Villa Gaby, 285 Corniche du Président Kennedy, 13007 Marseille – sur invitation)